

## **COMMUNICATION POST-ACCIDENTELLE NUCLÉAIRE : RÉFLEXIONS DU GROUPE DE TRAVAIL « COMMUNICATION » (GT8) DU CODIR-PA**

*Autorité de sûreté nucléaire (ASN)  
Direction de la communication et de l'information des publics  
6 place du colonel Bourgoin - 75572 Paris cedex 12*

La directive interministérielle du 7 avril 2005 sur l'action des pouvoirs publics en cas d'événement entraînant une situation d'urgence radiologique a chargé l'ASN, en relation avec les départements ministériels concernés, d'établir le cadre, de définir, de préparer et de mettre en œuvre les dispositions nécessaires pour répondre aux situations post-accidentelles.

Cette mission nouvelle confiée à l'ASN doit permettre de consolider une doctrine sur ce sujet, doctrine qui n'est formalisée à ce jour ni en France ni dans la plupart des pays dotés d'installations nucléaires.

L'ASN a mis en place, en juin 2005, le Comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle d'un accident nucléaire ou d'une situation d'urgence radiologique (Codirpa). Environ 150 personnes provenant des administrations nationales et départementales, des collectivités territoriales, de différents instituts d'expertise et du milieu associatif participent à ces travaux. Les groupes de travail du Codirpa ont pour mission d'élaborer les éléments d'une doctrine pour la gestion de la phase post-accidentelle liée à un accident nucléaire.

Le Codirpa a décidé, en janvier 2008, de créer un groupe de travail consacré à la communication. Ce GT est composé de membres de l'ASN, du SIG, de la DSC, du SGDN, du DSND, de l'IRSN, de l'Anccli et d'EDF. L'objectif de ce GT est de participer à la démarche globale du Codirpa :

- en définissant une doctrine de communication post-accidentelle nucléaire ;
- en formulant des recommandations concrètes destinées aux acteurs ;
- en développant des outils pratiques (éléments de langage).

La présentation faite à la SFRP présente les premières réflexions des travaux du GT communication sur les thèmes suivants :

- le contexte, la définition, les enjeux et les objectifs de la communication en situation post-accidentelle nucléaire ;
- la nécessité de développer la culture du risque nucléaire chez les citoyens ;
- la cartographie des acteurs de communication et leurs sujets d'expression ;
- les préconisations en matière de communication prescriptive en situation post-accidentelle nucléaire (l'empathie, les enseignements post-accidentels de Tchernobyl, etc.) ;
- les préconisations relatives aux relations avec les médias en situation post-accidentelle nucléaire.